INSEE

Repères Chiffres

pour l'économie du Languedoc-Roussillon

N° 1 - Janvier 2009

La population légale du Languedoc-Roussillon s'établit à 2 534 144 habitants

Sophie AUDRIC - Insee

Au 1er janvier 2006, la population légale du Languedoc-Roussillon est de 2 534 144 habitants. Soutenue par les migrations, la croissance démographique a été très forte dans la région au cours des dernières années. Entre 1999 et 2006, la population a progressé de 1,4 % en moyenne annuelle, rythme de croissance deux fois plus rapide que celui enregistré en France métropolitaine.

Huit régions ont connu une forte croissance démographique depuis 1999

Au 1er janvier 2006, le Languedoc-Roussillon comptait 2 534 100 habitants (chiffre de population légale arrondi à la centaine). Sa population a augmenté de 1,4 % par an en moyenne depuis 1999, soit deux fois plus vite qu'en France métropolitaine. Le Languedoc-Roussillon est l'une des huit régions qui ont connu, ces dernières années, les rythmes de croissance les plus élevés.

La croissance démographique en Languedoc-Roussillon s'explique pour plus de 90 % par le solde migratoire apparent, contre 40 % au niveau national (voir encadré «Le solde migratoire apparent»). Ainsi, l'évolution du nombre de naissances et de décès dans la région contribue peu à ce dynamisme démographique.

L'Hérault : 1 million d'habitants au 1er janvier 2006

L'Hérault a dépassé le million d'habitants au 1er janvier 2006, avec un taux de croissance de sa population de 1,6 % par an depuis 1999. L'Hérault est le quatrième département de France par la croissance démographique, après les deux départements de la Corse et la Haute Garonne.

Depuis 1999, la population de l'Aude, des Pyrénées-Orientales et du Gard a augmenté à un rythme proche de la moyenne régionale. En 2006, ces départements comptaient respectivement 341 000, 432 100 et 683 200 habitants.

En revanche, le nombre d'habitants de la Lozère a augmenté deux fois moins vite, au rythme de 0,6 % par an,

Huit régions connaissent une forte croissance de leur population depuis 1999

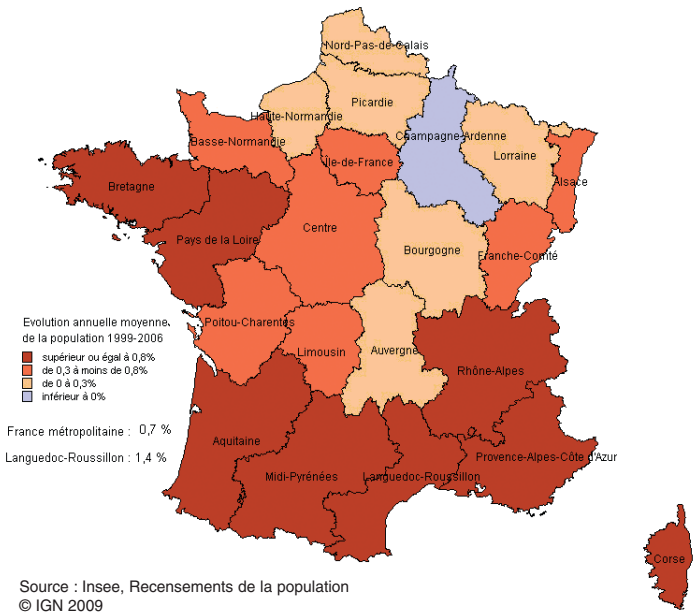

Source : Insee, Recensements de la population
© IGN 2009

Une forte croissance de la population dans quatre des cinq départements du Languedoc-Roussillon

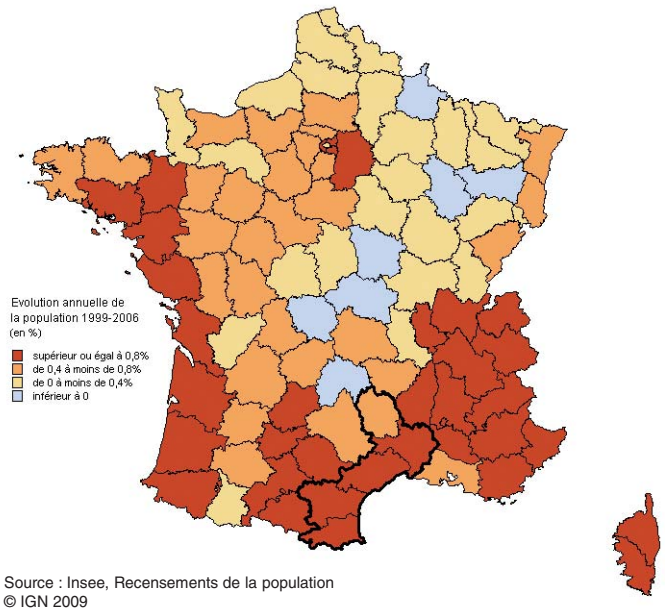

Source : Insee, Recensements de la population
© IGN 2009

taux légèrement inférieur à celui de la moyenne nationale. Ce département compte 76 800 habitants au 1er janvier 2006.

Une croissance démographique due essentiellement aux migrations, dans tous les départements

En Languedoc-Roussillon, la croissance démographique a été plus forte sur la période 1999-2006 (1,4 % par an) qu'entre 1982 et 1999 (1 %), ce qui se vérifie également pour les cinq départements qui composent la région. Dans l'Aude, le rythme de croissance a même plus que doublé entre les deux périodes, passant de 0,6 % à 1,4 % par an. Quant à la Lozère, elle a cessé de perdre des habitants.

Pour chacun des cinq départements, la croissance démographique s'explique essentiellement par les migrations, le solde naturel étant pour sa part négatif dans l'Aude, la Lozère et les Pyrénées-Orientales (cf. encadré « Le solde migratoire apparent »).

L'agglomération de Montpellier compte 406 100 habitants au 1er janvier 2006

L'agglomération la plus peuplée de la région, celle de Montpellier, connaît un rythme de croissance démographique légèrement supérieur à la moyenne régionale : 1,5 % par an depuis 1999. Le nombre de ses habitants s'élève à 406 100 personnes, au 1er janvier 2006.

Les communautés d'agglomération « Bassin de Thau » et « Hérault-Méditerranée » sont celles qui ont connu la plus forte croissance démographique de la région : 1,8 % par an en moyenne, entre 1999 et 2006. Elles comptent respectivement 92 000 et 64 600 habitants au 1er janvier 2006.

A l'inverse, les populations des communautés d'agglomération « Grand-Alès-Cévennes » et « Béziers-Méditerranée » ont augmenté de moins de 1 % par an, depuis 1999.

Une croissance de la population en Languedoc-Roussillon qui s'explique essentiellement par les migrations

Unités : nombre d'habitants et %

	Nombre d'habitants au 1er janvier 2006 (arrondi à la centaine)	Variation annuelle moyenne (en %)					
		1999-2006			1982-1999		
		Totale	Due au solde naturel	Due au solde migratoire apparent	Totale	Due au solde naturel	Due au solde migratoire apparent
Aude	341 000	1,4	- 0,1	1,5	0,6	- 0,2	0,8
Gard	683 200	1,3	0,2	1,1	1,0	0,2	0,8
Hérault	1 001 000	1,6	0,3	1,3	1,4	0,2	1,2
Lozère	76 800	0,6	- 0,2	0,9	- 0,1	- 0,2	0,2
Pyrénées-Orientales	432 100	1,4	- 0,1	1,5	1,0	- 0,1	1,1
Languedoc-Roussillon	**2 534 100**	**1,4**	**0,1**	**1,3**	**1,0**	**0,1**	**1,0**
France métropolitaine	**61 399 500**	**0,7**	**0,4**	**0,3**	**0,4**	**0,4**	**0,1**

Note : la variation annuelle totale de la population n'est pas une simple addition de la variation due au solde naturel et de la variation due au solde migratoire (voir encadré page 3 « Calcul des taux de croissance annuels moyens »)
Source : Insee, Recensements de la population

Les communautés d'agglomération «Bassin de Thau» et «Hérault-Méditerranée» ont connu la plus forte croissance démographique de la région

Unités : nombre d'habitants et %

Communautés d'agglomération	Nombre d'habitants (arrondi à la centaine)		Evolution annuelle moyenne 1999-2006 (en %)
	1er janvier 2006	1999	
Bassin de Thau	92 000	81 400	1,8
Béziers-Méditerranée	107 700	101 300	0,9
Carcassonnais	69 700	65 100	1,0
Grand-Alès Cévennes	73 400	70 000	0,7
Hérault-Méditerranée	64 600	57 100	1,8
Montpellier	406 100	366 900	1,5
Narbonnaise	85 400	76 300	1,6
Nîmes-Métropole	225 900	206 600	1,3
Têt-Méditerranée	214 400	194 700	1,4
Languedoc-Roussillon	**2 534 100**	**2 296 400**	**1,4**

Source : Insee, Recensements de la population

Pour en savoir plus

- «La population légales des communes 63 235 568 habitants au 1er janvier 2006» - Insee Première, n° 1217 - janvier 2009.
- Recensement de la population de 2006 - «La croissance retrouvée des espaces ruraux et des grandes villes» - Insee Première, n° 1218 - janvier 2009
- Bilan démographique 2008 - «Plus d'enfants, de plus en plus tard» - Insee Première, n° 1220 - janvier 2009
- «Le zonage en aires urbaines en 1999 - 4 millions d'habitants en plus dans les aires urbaines», - Insee première, n° 765, avril 2001
- Les rubriques «Recensement de la population» et «Définitions» sur Insee.fr

Le recensement de la population de 2006

Les résultats du recensement de la population de 2006 sont issus des enquêtes annuelles de recensement réalisées entre 2004 et 2008. En effet, le recensement repose désormais sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans.
Sur cette période, l'ensemble des habitants des communes de moins de 10 000 habitants et 40 % de la population des communes de 10 000 habitants ou plus sont enquêtés.
L'exploitation statistique des données recueillies auprès de ces personnes permet de décrire la population et les logements.
Cette exploitation s'effectue en 2 temps :

- en décembre 2008 ont été publiées les populations légales, lesquelles sont également à l'origine des premières analyses d'évolutions démographiques des territoires,
- au deuxième semestre 2009 seront publiés les résultats complets du recensement de 2006, selon un plan de diffusion consultable sur le site Insee.fr

Le recensement est placé sous la responsabilité de l'État. Les communes - ou les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) - préparent et réalisent les enquêtes de recensement et reçoivent, à ce titre, une dotation financière de l'État. L'Insee a pour mission d'organiser et de contrôler la collecte des informations. Il recueille ensuite l'information collectée, exploite les questionnaires et diffuse les résultats.

Le solde migratoire apparent

La population d'un territoire varie en raison d'événements " naturels " (naissances et décès) ou migratoires (entrées et sorties). En principe doit donc être vérifiée l'égalité qui suit :

Variation totale de la population= solde naturel+solde migratoire (le solde naturel est égal à la différence des naissances et des décès et le solde migratoire à celle des entrées et des sorties).

Cependant, les termes de l'égalité ne sont pas observés de façon homogène :

- La variation totale de la population est mesurée par différence des populations entre deux recensements. Elle comporte des imprécisions tenant aux défauts de comparabilité entre deux recensements (évolutions de concepts de population et inégale qualité).
- Le solde naturel est bien connu à travers les chiffres de l'Etat-Civil.
- Le solde migratoire est, quant à lui, estimé, indirectement par différence entre la variation totale et le solde naturel.

En conséquence, ce solde migratoire est de fait altéré des imprécisions sur la variation totale de population.
Le solde migratoire est donc qualifié d' " apparent " afin que l'utilisateur garde en mémoire la marge d'incertitude qui s'y attache. Ce solde apporte néanmoins une information appréciable et précoce sur la dynamique de population des territoires.
L'exploitation des résultats détaillés du recensement à partir de juillet 2009, permettra de connaître, non plus un solde mais des flux d'entrants, et de sortants vers la France, ainsi que leurs caractéristiques (âge, activité…).

Calcul des taux de croissance annuels moyens

Le calcul du taux de croissance annuel moyen T de la population P entre deux dates n et n+3 par exemple se fait de la manière suivante : $T = \left[\left(P_{n+3} / P_n \right)^{1/3} - 1 \right] * 100$

La variation annuelle de population V1 entre n et n+3 due au solde naturel SN se calcule ainsi :
V1 = (SN(n) + SN(n+1) + SN(n+2)) * 100 / (P(n) * 3)

La variation annuelle de population V2 entre n et n+3 due au solde migratoire apparent SM se calcule ainsi :
V2 = (SM(n) + SM(n+1) + SM(n+2)) * 100 / (P(n) * 3)

L'égalité T = V1 + V2 n'est donc pas parfaite, par construction.

www.insee.fr
Directeur de la publication : Henri THERON
INSEE Languedoc-Roussillon — 274, allée Henri II de Montmorency — 34064 Montpellier CEDEX 2
Téléphone : 04 67 15 70 00 — Télécopie : 04 67 15 71 71 — Information du public (*) : 08 25 88 94 52
Mél : insee-contact@insee.fr
(*) *0,15 € la minute*

Exemplaire non destiné à la vente
ISSN n° 1251-2036
© INSEE 2009